



Compte rendu

Réunion de la Commission Aménagement Développement Durable

28 février 2019

Ordre du jour : Révision du Plan Climat Air Energie de Brest métropole, intervention de Pierre-Yves Clavier, direction de l'écologie urbaine de Brest métropole

Le Plan Climat Energie de la Métropole a été adopté en 2012, il contient un programme de 39 actions à mettre en œuvre d'ici 2017 ([lire ici](#)). Afin de se conformer à la nouvelle réglementation, ce plan climat doit être révisé pour devenir Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'élaboration du plan climat suit plusieurs temps de travail :

- 1) État des lieux et évaluation du premier plan climat mis en œuvre depuis 2012,
- 2) Prospectives, trajectoires
- 3) Programme d'actions de trois niveaux :
 - celles relevant de la responsabilité de Brest métropole (patrimoine, fonctionnement)
 - celles que Brest métropole peut influencer dans le cadre de ses compétences (urbanisme, mobilité, déchets, habitats...)
 - celles sur laquelle Brest métropole n'a pas de prise mais qu'elle peut influencer : animation et mobilisation des acteurs du territoire, démarches incitatives, facilitatrices. Vues les actions du 1er plan climat déjà mises en œuvre et les nouveaux enjeux, ça devient le gisement d'émissions le plus important à interroger : d'où une élaboration en co-construction avec tous ces acteurs
- 4) Volet adaptation
- 5) Indicateurs de suivi

Calendrier :

La révision du Plan Climat a été engagée en juin 2018, avec un objectif de partage citoyen et de consultation via Internet. Le plan devra être arrêté en juin 2019 avant soumission à enquête publique.

1 – Etat des lieux, évaluation

Pierre-Yves Clavier souligne les difficultés relatives à l'obtention de données récentes et localisées. En conséquence, le choix a été fait de privilégier une évaluation qualitative. Cette évaluation qualitative est menée tout au long du processus de révision du Plan, et s'enrichit à chaque nouvelle contribution d'acteurs. A ce jour l'évaluation proposée s'appuie sur l'audit Citer'gie (voir ci-après), la contribution des ateliers participatifs



(ateliers citoyens, ateliers des acteurs du territoire...) et une évaluation interne via des échanges croisés entre les services

La Métropole a été labellisée par le programme « **CIT'ERGIE** », programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. Elle a ainsi pu bénéficier d'une évaluation qualitative de son action avec un score global de 60,9% (à titre de comparaison Rennes métropole obtient un score de 68,9%, Nantes métropole 59,8%, Lorient Agglomération 58,5%). L'ensemble des scores des collectivités labellisées est accessible sur le site [Citergie \(https://citergie.ademe.fr/collectivites/#\)](https://citergie.ademe.fr/collectivites/#).

Les 3 points forts de Brest métropole sont : Tinergie, le réseau de chaleur très compétitif en termes de prix à l'utilisateur ainsi que l'écosystème des acteurs (Energ'ence, SOTRAVAL, Chambre des métiers...).

Certains points sont à améliorer du point de vue de la mobilité, de l'aménagement et de l'urbanisme, d'énergie renouvelables et d'exemplarité de la collectivité.

De nouveaux domaines seront à développer tels que :

- Le lien avec les acteurs,
- L'adaptation aux changements climatiques et l'augmentation du niveau des eaux,
- La réduction des émissions indirectes (alimentation, déchets...)
- L'articulation avec les autres territoires

Le diaporama présenté à la commission est téléchargeable sur le site du Conseil de développement.

Concernant le réseau de chaleur métropolitain, les participants se sont interrogés sur les possibilités de son extension, notamment dans les zones pavillonnaires. Pierre-Yves Clavier a indiqué que pour être efficace, le réseau devait desservir des territoires denses. Concernant le chauffage individuel, Alain Raguénès représentant de GRDF, indique que de plus en plus de gaz « vert » issu de la méthanisation est intégré dans son réseau de distribution. De nombreuses installations existent et sont en projet en Bretagne (près de 150) qui permettront de produire 10% de la consommation actuelle. Dans le Pays de Brest, la production actuelle de biogaz équivaut à la consommation moyenne de près de 1500 logements.

Une prochaine réunion sera organisée le 7 mai à 17h30.

